



Romainville, le 25 août 2022

Monsieur TELLIEZ Benjamin
SARL PAMPLEMOOS
38 Avenue de Verdun
93230 - Romainville

ARRÊTÉ n° A_2022_0533 URBA

PORTANT SUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

RAR : 1A 200 046 4004 0

Dossier numéro	: AT 093063 22 B0011
Déposé le	: 25/05/2022
Adresse des travaux	: 34 avenue de Verdun
Destination des travaux	: Commerce
Nature des Travaux	: Aménagement magasin de vente Aménagement d'un ERP de 5 ^{ème} catégorie

Direction Aménagement – Service Urbanisme - VP

Dossier suivi par : Nathalie GILBERT - Instructrice du Droit des Sols ☎ 01.49.15-56-08

Le Maire de Romainville,

VU la demande d'Autorisation de Travaux susvisée,

VU le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'Est-Ensemble approuvé par délibération du Conseil de Territoire d'Est-Ensemble en date du 4 février 2020, devenu exécutoire le 27 mars 2020 et modifié le 29 juin 2021 puis le 24 mai 2022 et devenu exécutoire le 20 juillet 2022,

VU le Code de la construction et de l'Habitation, notamment son article L.111-8 et suivants,

VU l'avis favorable avec prescriptions émis par PREVERIS, en date du 09 juin 2022,

VU l'avis favorable émis par la Sous-Commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées, en date du 07 juillet 2022, dont copie ci-jointe,

CONSIDERANT que la demande susvisée a pour objet l'aménagement d'un établissement recevant du public de 5^{ème} catégorie de type M.

ARRETE

La demande d'Autorisation de Travaux susvisée, portant sur l'Aménagement d'un Etablissement Recevant du Public de 5^{ème} catégorie de type M est accordée

Pour le Maire et par délégation,